



Paris, le 25 avril 2018

**Publication de la 22^{ème} édition de la Revue de la stabilité financière
de la Banque de France
« La finance hors banques : tendances et enjeux »**

La Banque de France publie mercredi 25 avril, l'édition 2018 de sa *Revue de la stabilité financière* (RSF), intitulée « **La finance hors banques : tendances et enjeux** ». Publication thématique visant à encourager un débat de haut niveau entre régulateurs, universitaires et acteurs de marché sur des enjeux liés à la stabilité financière, la RSF revient cette année, dans cette 22^{ème} édition, sur le *shadow banking*. Parmi les questions abordées : comment le définir et le cartographier ? Quelles sont les tendances et les mutations récentes ? La réponse réglementaire est-elle suffisante face aux risques ?

La crise financière mondiale de 2007-2008 a mis en évidence le rôle éminent du système d'intermédiation financière, constitué en dehors du système bancaire traditionnel, dénommé *shadow banking*, et tenu en partie pour responsable de la montée des déséquilibres financiers.

Depuis, l'essor de la finance non bancaire s'est poursuivi, tiré notamment par la croissance de la gestion d'actifs et l'arrivée, ou le retour, d'entités non bancaires dans des domaines d'activité traditionnellement occupés par les banques. Parallèlement, les travaux menés par le Conseil de Stabilité Financière (CSF) ont permis d'améliorer la cartographie, le suivi et l'encadrement de la finance non bancaire, en vue de transformer le *shadow banking* en un financement de marché robuste et sain et d'augmenter la résilience du système financier dans son ensemble.

Trois enjeux doivent aujourd'hui être traités en priorité : approfondir la connaissance et la transparence du système financier non bancaire ; mesurer et tester les interconnexions au sein de l'ensemble du système financier et élaborer un cadre réglementaire microprudentiel et macroprudentiel adapté au secteur non bancaire.

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Afin de contribuer au débat, la publication rassemble des articles de représentants d'institutions internationales (T. Adrian - Fonds monétaire international, D. Domanski - Conseil de stabilité financière, G. Turner - Banque des règlements internationaux), de banques centrales (P. Lane - Banque centrale d'Irlande, K. Knot - De Nederlandsche Bank), de régulateurs et superviseurs (C. Phillips - Département du Trésor américain, R. Ophèle - Autorité des marchés financiers), d'institutions financières privées (L. Fink - Blackrock, P. Zhao - Citadel Securities, P. Artus - Natixis) et d'universitaires (G. Gorton - Yale, R. Portes - London Business School).

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : 01 42 92 39 00